NOTRE ADRESSE :
2250, boul. des Forges
Trois-Rivières, (QC) G9A 5K4
OUVERT 24 HEURES

HORAIRE ADMINISTRATIF :
Lundi au vendredi :
8 h 15 à 12 h 00
13 h 30 à 16 h 30

PLAINTE D'INSATISFACTION À L'ÉGARD DU SERVICE RENDU AUX PERSONNES VICTIMES

DATE DE LA RÉCEPTION DE LA PLAINTE
a | m | j

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PLAIGNANTE

Nom et prénom

Date de naissance (a | m | j)

Plaignant mineur ☐

Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Adresse (No, rue, app.)

Ville

Code postal

Téléphone principal

Téléphone (cell, travail)

Poste

Courriel

2. PERSONNE(S) FAISANT L'OBJET DE LA PLAINTE

Brève description physique, si nom(s) inconnu(s)

Nom et prénom	Matricule

3. ÉVÉNEMENT À L'ORIGINE DE LA PLAINTE

Date (a | m | j)

Heure (h | m)

Le délai pour déposer une plainte d'insatisfaction est de 6 mois. Ainsi, la personne lésée doit formuler sa plainte à l'intérieur d'un délai de 6 mois. **Si une plainte est déposée en dehors du délai prescrit, la plainte ne pourra pas être considérée.**

Lieu de l'événement - Adresse complète (si possible), intersection ou référence populaire

Numéro d'événement ou référence (si connu)

4. OBJET DE LA PLAINTE

Résumez brièvement l'événement en cause et décrivez précisément les paroles, actes, omissions et reproches. Rapportez la situation telle qu'elle s'est déroulée et telle que vous l'avez vécue. Décrivez également en quoi vous vous êtes senti lésé lors de l'événement reproché et ce que vous auriez souhaité comme déroulement.

OBJET DE LA PLAINTE (SUITE)

Si des pages supplémentaires sont nécessaires pour compléter votre rédaction, inscrivez en haut de celles-ci votre nom et prénom avant de poursuivre votre rédaction.

Signature	Ville	Date a m j

L'officier-cadre responsable de la Division des Normes professionnelles procèdera à son analyse et en déterminera l'issue. Vous serez par la suite contacté par ce dernier, par courriel ou par téléphone, afin d'être informé du suivi de votre plainte.

La plainte d'insatisfaction sera traitée dans un délai de 30 jours ouvrables (excluant les samedis, dimanches et journées fériées). Advenant l'impossibilité de la traiter à l'intérieur du délai, un officier-cadre vous contactera pour vous informer.

Téléchargez le formulaire et imprimez-le afin de le compléter à la main ou remplissez-le à l'écran et envoyez-le-nous à l'adresse courriel suivante : police@v3r.net.

5. IDENTIFICATION DU GESTIONNAIRE RESPONSABLE

Section réservée à la DPTR

Nom et prénom	Division :

Nature de la plainte :	Issue de la plainte :

Commentaires :

Suivi du plaignant : Courriel ☐ Appel ☐	Date a m j	Délai de traitement : _____ jours	Statistiques ☐

Signature du gestionnaire	Matricule	Date a m j